



**RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL
DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU
DU SAGE SCARPE AMONT**

Année 2014

adopté par la CLE le 22/01/2015

Structure porteuse : Communauté urbaine d'Arras

Réalisé avec le concours financier de l'



La CLE établit un rapport annuel sur ses travaux, orientations, résultats et perspectives, conformément à l'article R212-34 du Code de l'Environnement.

Ce rapport est adopté en séance plénière et est transmis au Préfet du Pas de Calais, au Préfet coordonnateur de bassin et au Comité de bassin Artois-Picardie.

1.	Le contexte	3
2.	Les objectifs de l'année 2014.....	4
3.	L'animation du SAGE Scarpe amont.....	5
4.	La vie du SAGE Scarpe amont sur l'année 2014	6
4.1	La modification de l'arrêté de composition de la CLE.....	6
4.2	Les réunions et rencontres	6
4.3	Le déroulement de l'année 2014.....	8
5.	L'avancement de l'état des lieux	10
6.	Liste des récépissés de déclaration reçus pour information de la CLE	12
7.	Liste des dossiers reçus pour avis de la CLE.....	12
8.	Répartition de l'activité de l'animateur SAGE en 2014	13
9.	Evaluation des dépenses et recettes pour l'année 2014	13
10.	Objectifs de l'année 2015.....	15

1. Le contexte

Le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Scarpe amont a été fixé par arrêté inter-préfectoral le 15 juillet 2010. Il s'étend sur 80 communes du Pas-de-Calais et 6 communes du Nord.

La structure et la composition de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Scarpe amont ont été validées par arrêtés préfectoraux des 5 juillet 2011 et 27 juillet 2012.

La CLE du SAGE Scarpe amont a été officiellement installée le 11 octobre 2012. Dans la continuité de la phase préliminaire, la CUA y a été désignée comme structure porteuse du SAGE. Afin de mener à bien la concertation autour des principaux enjeux du SAGE, les présidents des Commissions thématiques ont été élus en réunion de CLE le 11 décembre 2012.

Suite aux élections municipales de 2014, un arrêté préfectoral portant modification de l'arrêté de composition de la CLE, et abrogation de l'arrêté de structure, a été publié le 13 octobre 2014.

Ce présent rapport d'activité annuel précise les moyens mis en œuvre sur le SAGE Scarpe amont et fait le bilan de l'état d'avancement pour l'année 2014.

2. Les objectifs de l'année 2014

- Elaboration de l'état des lieux :
 - Inventaire des données nécessaires à l'atlas cartographique et des cartes à produire
 - Préparation du cahier des charges technique
 - Choix du bureau d'étude
 - Suivi administratif et financier

- Concertation sur les Zones à Enjeu Environnemental (ZEE) dans le cadre de l'assainissement non collectif

- Réunions des commissions thématiques

- Réunion du bureau de la CLE et de la CLE

- Préparation d'une 1^{ère} lettre d'information sur le SAGE

- Réflexion sur les outils de communication pour identifier le SAGE (logo, charte, internet)

- Préparation et validation du rapport d'activité annuel

3. L'animation du SAGE Scarpe amont

La cellule d'animation du SAGE Scarpe amont (CUA) se compose de :

- l'animatrice du SAGE Scarpe amont à hauteur de 100% de son temps ;
- la directrice du développement durable à hauteur de 10% de son temps.

Le secrétariat de la direction développement durable de la CUA vient en appui pour l'envoi des courriers et les différentes charges administratives.

Seul le salaire de l'animateur SAGE fait l'objet d'une demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et auprès des EPCI présents sur le territoire du SAGE.

L'animateur du SAGE Scarpe amont a en charge l'élaboration du SAGE avec pour missions : l'animation de la Commission Locale de l'Eau, l'animation des commissions thématiques, le pilotage des études du SAGE et le développement des outils de communication du SAGE.

Le bureau de la CLE a validé le 27 juin 2014 le cahier des charges pour l'élaboration de l'état des lieux (état initial et diagnostic, cf. annexe 1). Après consultation, le bureau d'études GEO-HYD a été retenu. Sa prestation démarrera début 2015.

4. La vie du SAGE Scarpe amont sur l'année 2014

4.1 La modification de l'arrêté de composition de la CLE

Suite aux élections municipales et à la démission de deux membres de leur mandat à la CLE, cinq sièges étaient à pourvoir :

- 2 sièges à l'association des Maires du Pas de Calais
- 1 siège à l'association des Maires du Nord
- 1 siège à la Communauté de Communes Osartis-Marquion
- 1 siège à la Communauté urbaine d'Arras

En conséquence, les structures précitées ont désigné de nouveaux représentants :

- Monsieur Jacques Patris pour la Communauté urbaine d'Arras
- Messieurs Thierry Spas et Jean-Pierre Delcour pour l'association des Maires du Pas de Calais
- Monsieur Claude Hego pour l'association des Maires du Nord

Un nouvel arrêté préfectoral portant modification de la composition de la CLE a été publié le 13 octobre 2014 (cf. annexe 2). Il abroge également l'arrêté de structure du 5 juillet 2011.

4.2 Les réunions et rencontres

a. La Commission Locale de l'Eau

Suite aux élections municipales, la CLE du SAGE Scarpe amont doit procéder à une nouvelle élection de son Président et de ses Vice-Présidents.

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Scarpe amont s'est réunie le 22 janvier 2015 pour procéder à l'élection du Président de la CLE, valider le présent rapport annuel d'activité et réaliser un point sur l'état d'avancement du SAGE.

b. Le bureau de la CLE

Pour mémoire, le Bureau de la CLE a pour objectif de préparer les dossiers et les séances de la CLE. Le Bureau est informé des études d'élaboration du SAGE et examine les propositions d'orientation. Il a pour principale mission la préparation des dossiers techniques et des séances de la CLE et peut par délégation répondre aux demandes d'avis de la CLE.

Lors de sa séance du 27 novembre 2013, la CLE a validé le sommaire de l'état initial du SAGE, dont l'élaboration nécessite l'appui d'un bureau d'étude technique. Comme le prévoit le règlement de la CLE, le bureau de la CLE s'est réuni le 27 juin 2014 afin de valider le cahier des charges des études nécessaires à l'élaboration du SAGE. D'autres points ont été abordés et portaient sur :

- le co-financement des études
- les dossiers reçus pour avis de la CLE
- la communication du SAGE

Le compte-rendu du bureau de la CLE est joint en annexe 3 du présent rapport.

c. Les Commissions thématiques

Les commissions thématiques du SAGE Scarpe amont, se sont réunies le 15 octobre 2014 autour d'une journée « Toute commission » portant sur le thème des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales.

La journée animée par l'Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives en matière d'eaux pluviales (ADOPTA) et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, s'est organisée en partenariat avec le SAGE de la Sensée, et a réuni 35 participants pour le SAGE Scarpe amont.

Le matin s'est déroulée une présentation à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie afin d'échanger sur :

- la gestion et les enjeux des eaux pluviales en milieu urbain et rural ;
- la présentation de la boîte à outils des techniques alternatives ;
- le retour d'expérience de la Communauté d'Agglomération du Douaisis.

L'après-midi sur sites a permis de découvrir le showroom avec la présentation des dispositifs et de se rendre sur des sites ruraux et urbains aménagés avec des dispositifs alternatifs de gestion des eaux pluviales, notamment à Lambres-lez-Douai et Ferin.

Les diaporamas présentés en matinée sont en annexe 4 du présent rapport.



« Toute Commission » du 21 octobre 2014
sur les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales

d. Participation de l'animateur SAGE à des réunions

11/02/2014	Réunion animateurs SAGE sur la partie "orientations et dispositions" du SDAGE 2016-2021 - Lille
27/03/2014	Réunion animateurs SAGE sur la partie "objectifs" du SDAGE 2016-2021 - Douai
02/04/2014	Réunion technique géographique sur le projet de plan d'actions du SDAGE – St Amand
23/04/2014	Réunion technique animateurs SAGE du bassin Artois-Picardie - Arras
18/06/2014	Atelier stratégie locale PGRI (TRI Douai) – St Amand
27/06/2014	Commission permanente du milieu naturel aquatique et de la planification - Douai
07/10/2014	Réunion technique animateurs SAGE du bassin Artois-Picardie - Lille
14/11/2014	Commission permanente du milieu naturel aquatique et de la planification - Douai

e. Organisation de réunions propres au SAGE

27/06/2014	Bureau de la CLE
02/07/2014	Réunion sur le financement des études du SAGE - Douai
01/10/2014	Comité technique sur la gestion des sédiments de la Scarpe canalisée
15/10/2014	Toute Commission sur les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales – 35 participants
16/10/2014	Réunion technique de concertation avec les SPANC sur les Zones à Enjeu Environnemental
22/01/2015	Commission Locale de l'Eau

4.3 Le déroulement de l'année 2014

➤ 1er Semestre

- Rédaction du cahier des charges pour l'élaboration de l'état des lieux ;
- Inventaire des cartes SIG nécessaires pour l'état des lieux et préparation de la base de données SIG ;
- Suivi administratif et financier pour les demandes de financement ;
- Rédaction de notes sur les dossiers reçus pour avis de la CLE ;
- Préparation et réunion du bureau de la CLE.

➤ 2^{ème} Semestre

- Suivi administratif et technique de l'appel d'offre pour l'élaboration de l'état des lieux du SAGE ;
- Préparation de la lettre d'information du SAGE ;
- Concertation avec les SPANC sur les Zones à Enjeu Environnemental ;
- Préparation et réunion de la Toute Commission ;
- Préparation et réunion de la CLE ;
- Rédaction du rapport d'activité annuel du SAGE.

5. L'avancement de l'état des lieux

La CLE a validé en décembre 2013, la proposition de trame pour l'état initial.

Le travail de l'état des lieux exigeant une technicité dans certains domaines (milieux aquatiques, hydraulique), il nécessite l'expertise d'un bureau d'étude.

Après la finalisation de la collecte des données disponibles et la préparation de la base de données SIG pour l'atlas cartographique, une des principales missions de l'animatrice SAGE en 2014, a consisté à préparer le cahier des charges technique pour l'élaboration de l'état des lieux. Le cahier des charges portait sur les deux étapes de l'état des lieux qui sont :

- l'état initial de la problématique eau sur le périmètre du bassin versant du SAGE,
- le diagnostic global des usages de l'eau sur le périmètre du bassin versant du SAGE.

L'état initial correspond à une expertise globale et exhaustive des milieux, usages et acteurs liés à l'eau sur le bassin versant. Cette expertise est fondée sur une collecte complète et structurée de l'information. Pour cela, l'inventaire des données disponibles réalisé par l'animatrice SAGE a été annexé au cahier des charges.

Le diagnostic est réalisé sur la base de l'état initial. Il met en évidence les interactions entre milieux, pressions, usages, enjeux environnementaux et développements socio-économiques.

Les deux parties s'appuient sur des documents cartographiques pour illustrer chacune des thématiques.

Afin que le bureau d'étude mandaté respecte les travaux déjà réalisés dans le cadre de l'état des lieux, le sommaire de l'état initial et l'inventaire de l'atlas cartographique, ont été annexés au cahier des charges (cf. annexe 1).

Le cahier des charges avant publication, a fait l'objet d'une présentation et d'une validation en bureau de la CLE, et d'une validation par les partenaires financiers lors d'une réunion de présentation.

Suite à la validation du cahier des charges, l'élaboration de l'état des lieux a fait l'objet d'un appel d'offres qui s'est déroulé entre août et septembre 2014. Le 16 octobre 2014, la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté urbaine d'Arras, maître d'ouvrage des études, a retenu l'offre du bureau d'études GEO-HYD.

La prochaine phase de l'état des lieux sera donc le démarrage opérationnel de l'étude en 2015. Le calendrier prévisionnel de déroulement de l'étude est indiqué ci-dessous. L'animateur SAGE a pour rôle de piloter le bureau d'études et de coordonner la concertation. Les résultats de l'étude seront présentés aux intercommunalités qui le souhaiteront, sur simple demande auprès de l'animateur.

Prestations	<i>Mois 1</i>	<i>Mois 2</i>	<i>Mois 3</i>	<i>Mois 4</i>	<i>Mois 5</i>	<i>Mois 6</i>	<i>Mois 7</i>	<i>Mois 8</i>	<i>Mois 9</i>	<i>Mois 10</i>	<i>Mois 11</i>	<i>Mois 12</i>
Déroulement de l'étude												
Etat initial						Validation et finalisation						
Diagnostic											Validation et finalisation	
Réunions												
Comité technique												
Bureau de la CLE												
CLE												
Commissions thématiques			X 4			X 4				X 4		

Calendrier prévisionnel pour l'élaboration de l'état des lieux

Enfin, en parallèle de l'état des lieux, le travail de concertation pour la détermination des Zones à Enjeu Environnemental (ZEE) pour l'assainissement non collectif (ANC) a démarré. Pour cela, les différents SPANC du territoire ont été réunis lors d'une réunion technique afin d'échanger sur la méthodologie proposée par l'agence de l'Eau Artois-Picardie, pour délimiter les ZEE, et sur les adaptations possibles.

Le diaporama de la réunion est en annexe 5 du rapport d'activité.

6. Liste des récépissés de déclaration reçus pour information de la CLE

Pétitionnaire	Date	Objet
SCEA DEFFONTAINES	30/05/2014	Réalisation d'un sondage de recherche d'eau en vue d'un usage futur pour l'irrigation de ses cultures sur le territoire de la commune d'ETRUN
NOREADE	20/08/2014	Régulation du système d'assainissement sur le territoire de la commune de BREBIERES
SCEA DEFFONTAINES	02/09/2014	Prélèvement d'eau souterraine au moyen de deux forages sur le territoire de la commune d'ETRUN
SOAMCO	25/09/2014	Rejet des eaux pluviales issues de l'aménagement d'un lotissement "Résidence des Haies" sur le territoire de la commune d'ATHIES
CUA	04/11/2014	Création d'un forage de reconnaissance pour l'alimentation en eau potable sur le territoire de la commune d'ARRAS
CUA	04/11/2014	Création d'un forage de reconnaissance, d'un forage d'exploitation et de 4 piézomètres sur le territoire de la commune d'AGNY
CUA	04/11/2014	Création d'un forage d'essai et d'un piézomètre sur le territoire de la commune de WAILLY
TINCQUES	24/11/2014	Création d'une station d'épuration sur le territoire de la commune de Tincques
DECIMA	08/12/2014	Création d'un doublet de forages pour la climatisation par PAC sur nappe dans le cadre de la réalisation d'un centre de données « la poudrière numérique » sur le territoire de la commune d'Arras
CORBEHEM	09/12/2014	Réalisation d'un piézomètre sur le territoire de la commune de Corbehem

7. Liste des dossiers reçus pour avis de la CLE

Structure	Date	Objet
NOREADE	22/05/2014	Instauration d'un périmètre de protection autour d'un captage d'eau potable situé sur Noyelles-sous-Bellonne
Conseil Général 62	05/06/2014	Mise à 2 x 2 voies de la RD 939 sur les communes de Aubigny-en-Artois, Agnières, Capelle-Fermont, Haute-Avesnes, Etrun
Conseil Général 62	25/07/2014	Création de la rocade Sud d'Arras - RD 60 - sur les communes d'ACHICOURT, d'AGNY, et de DAINVILLE

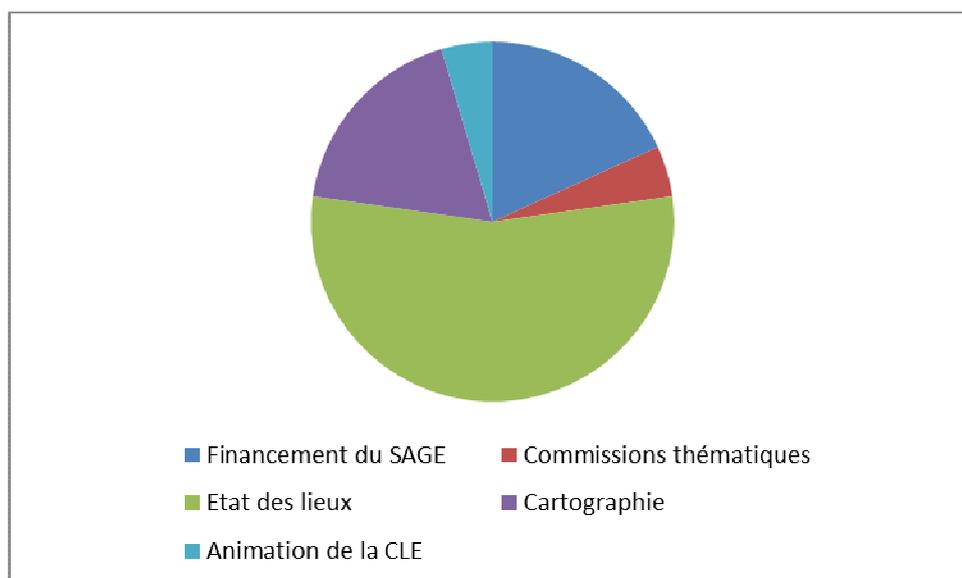
Les dossiers reçus pour avis de la CLE ont fait l'objet d'une présentation en bureau de la CLE, quand le délai administratif le permettait, ou d'une note à destination du Président de la CLE. Au vu de l'émergence des travaux de la CLE du SAGE Scarpe amont, la CLE n'a pas émis d'avis.

8. Répartition de l'activité de l'animateur SAGE en 2014

Le travail de l'animatrice s'est découpé autour de cinq tâches principales en 2014 :

- Le financement du SAGE
- Les commissions thématiques
- L'état des lieux
- La cartographie
- L'animation de la CLE.

Le diagramme ci-après représente le temps passé en 2014 sur ces cinq tâches principales.



Le travail sur l'état des lieux (collecte des données, inventaire des cartes et données nécessaires à l'état des lieux, rédaction du cahier des charges, suivi administratif et financier de l'appel d'offres) a constitué la principale mission de l'animateur SAGE en 2014.

En raison de la période électorale, le travail de concertation et d'entretien avec les élus a été réduit pour l'année 2014.

L'animatrice du SAGE Scarpe amont a quitté la Communauté urbaine d'Arras le 30 novembre 2014 pour évoluer vers d'autres missions. En conséquence, un recrutement est en cours pour pourvoir l'emploi vacant. L'objectif visé est une prise de poste au 1^{er} avril 2015.

9. Evaluation des dépenses et recettes pour l'année 2014

Les dépenses pour l'année 2014 sont celles liées à l'animation du SAGE, aux frais de fonctionnement et au lancement des études.

Une convention entre la structure porteuse et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie définit les conditions financières d'animation du SAGE Scarpe amont.

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie subventionne à hauteur de 70% le poste d'animateur SAGE et à hauteur d'un forfait de 3 500 €/an les frais de fonctionnement. La convention est effective du 1^{er} avril 2013 au 30 mars 2016.

En parallèle, la Communauté urbaine d'Arras a sollicité la Région et l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour le financement des études d'élaboration du SAGE. L'Agence de l'Eau Artois-Picardie pourrait financer à hauteur de 50% les études d'élaboration du SAGE, et la Région à hauteur de 30 %. Les conventions n'étant pas encore établies, les taux de financement sont à confirmer et les recettes ne seront perçues qu'à partir de 2015.

La répartition des dépenses et recettes pour les années 2013, 2014 et 2015 sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

	2013		2014		2015	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Salaires						
Animateur (1 ETP)	33 600,00	0,00	30 800,00	23 520,00	25 200,00	21 560,00
Secrétaire (0,5 ETP)	8 000,00		8 000,00		8 000,00	
Directeur (0,1 ETP)	3 700,00		4 300,00		4 700,00	
sous-total	45 300,00	0,00	43 100,00	23 520,00	37 900,00	21 560,00
Fonctionnement						
Matériel informatique (réel)	2 623,10		0,00		0,00	
Mobilier (réel)	1 418,84		0,00		0,00	
Frais de mission (réel)	381,15		533,39		500,00	
Gaz (réel 2013)	85,22		86,92		88,66	
Electricité (réel 2013)	244,19		249,07		254,06	
Téléphonie (réel 2013)	105,14		107,24		109,39	
Eau						
Fournitures (prorata sur 350 agents)	500,00		55,00		56,10	
Reprographie (estim)	1 000,00		1 000,00		1 000,00	
Véhicule Carburant (estim sur frais réel garage 2012)	1 200,00		1 224,00		1 248,48	
Véhicule Entretien (estim sur frais réel garage 2012)	600,00		612,00		624,24	
Bus			320,00			
sous-total	8 157,64	0,00	4 187,62	3 500,00	3 880,93	3 500,00
Etudes						
Etat des lieux	0,00	0,00	106 940,00	0,00	0,00	26 694,00
Communication						
Lettre d'info	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00
Contribution des EPCI						
Communauté d'agglomération du Douaisis		9 339,50		9 339,50		9 339,50
Communauté de Communes de l'Atrébatie		5 522,00		5 522,00		5 522,00
Communauté de Communes La Porte des Vallées		5 535,50		5 535,50		5 535,50
Communauté de Communes Osartis-Marquion		9 771,50		9 771,50		9 771,50
Communauté urbaine d'Arras	48 386,00	48 386,00	48 386,00	48 386,00	48 386,00	48 386,00
sous-total	48 386,00	78 554,50	48 386,00	78 554,50	48 386,00	78 554,50
TOTAL	101 843,64	78 554,50	202 613,62	105 574,50	98 166,93	130 308,50
BALANCE ANNUELLE		-23 289,14		-97 039,12		32 141,57
BALANCE CUMULEE		-23 289,14		-120 328,26		-88 186,69

10. Objectifs de l'année 2015

➤ Janvier à septembre 2015

- Recrutement d'un animateur
- Diffusion de la 1^{ère} lettre d'information ;
- Pilotage de la phase d'état initial ;
- Réunions du comité technique de suivi d'études ;
- Réunions des commissions thématiques ;
- Réunion du bureau de la CLE et de la CLE ;
- Suivi administratif et financier pour l'animation du SAGE ;
- Entretiens individuels avec les élus locaux et présentation des résultats d'étude en intercommunalités ;
- Validation de l'état initial.

➤ 4^{ème} trimestre 2015

- Diffusion d'une 2^{ème} lettre d'information sur le SAGE ;
- Pilotage de la phase de diagnostic ;
- Réunions du comité technique de suivi d'études ;
- Réunions des commissions thématiques ;
- Réunion du bureau de la CLE et de la CLE ;
- Rapport d'activité annuel de la CLE transmis au Préfet du Pas de Calais, au Préfet coordonnateur de bassin et au Comité de bassin Artois-Picardie et diffusé aux partenaires de la CLE.

ANNEXES

1. Cahier des charges pour l'élaboration de l'état des lieux du SAGE Scarpe amont
2. Arrêté préfectoral de composition de la CLE du SAGE Scarpe amont
3. Compte rendu du bureau de la CLE
4. Journée Toute Commission 15 octobre 2014
5. Diaporama - réunion technique avec les SPANC



Scarpe amount